

# L'accompagnement psychologique dans le centre de référence des maladies rares de la peau (CRM RP) du CHU de Toulouse

Aux patients vus dans le CRM RP pour une maladie rare de la peau, nous offrons un **accueil personnalisé et une écoute rigoureuse**. Il nous apparaît fondamental d'être au plus près de chaque patient pour proposer un accompagnement adapté et en cohérence avec ses besoins.

L'**entretien psychologique** peut avoir lieu sur demande du patient suivi dans le centre, ou sur proposition du médecin en charge du patient.

La rencontre avec le psychologue du centre peut être proposée sous différentes formes :

## 1. L'accompagnement individuel

Le psychologue peut accueillir les familles, les enfants, les adolescents et les adultes. Chaque patient est accompagné dans sa singularité et chaque demande est pensée avec le patient pour lui proposer l'aide la plus adaptée. Les entretiens psychologiques s'inscrivent dans la volonté d'offrir **un soutien et une réflexion autour du vécu de la maladie**.

Etre atteint d'une maladie rare de la peau peut amener de nombreuses questions pour le patient et ses proches, pour la vie scolaire, professionnelle, sociale et intime.

Aussi, dans le cadre du parcours de soin du patient, le centre de référence des maladies rares de la peau (CRM RP) du CHU de Toulouse met à disposition un espace individuel d'écoute et d'échanges.

## 2. L'accompagnement de groupes

Des groupes d'échanges entre patients sont organisés au cours de l'année pour les patients atteints de maladie rare de la peau. Si vous souhaitez participer ou proposer des rencontres spécifiques entre patients, vous pouvez nous contacter : [cauet.s@chu-toulouse.fr](mailto:cauet.s@chu-toulouse.fr).

## 3. L'accompagnement pluridisciplinaire

Dans certaines situations spécifiques, le psychologue peut être amené à participer à une consultation conjointe (avec le médecin, l'infirmière ou l'assistante-sociale) pour aider à délier une situation médicale ou personnelle plus complexe.

## Foire Aux Questions

**Le médecin peut-il m'obliger à rencontrer le psychologue ?**

Le patient reste décisionnaire. Pour autant, l'intérêt d'une équipe pluri professionnelle repose dans la complémentarité des connaissances. *Le médecin du Centre de référence peut vous encourager à consulter le psychologue du service.*

*L'échange avec le psychologue est une première rencontre, si vous ne vous sentez pas à l'aise avec le psychologue du Centre, il est tout à fait possible d'en consulter un, à votre initiative, en ville.*

**Quelle est la différence entre le psychologue et le psychiatre ?**

**Le psychologue** est titulaire d'un Master 2 ou d'un diplôme reconnu par l'Etat obtenu en école privée. Le titre de psychologue est protégé par la loi et implique une déclaration à l'Agence Régionale de Santé. L'objectif du psychologue est d'**aider le patient à trouver en lui ses ressources pour surmonter un symptôme et une situation**. Le

patient va évoquer son histoire et ses projets pour que le psychologue puisse l'aider à mieux comprendre son fonctionnement global, et ainsi lui proposer l'aide la plus adaptée.

**Le psychiatre** est médecin rattaché à l'ordre des médecins. Il peut **prescrire des médicaments**. Il peut intervenir auprès des personnes ayant des **troubles mentaux** et peut **poser un diagnostic médical**. **Attention** : consulter un psychiatre ne signifie pas systématiquement présenter des troubles mentaux.

**Combien cela va-t-il me coûter ?**

Dans le cadre de l'accompagnement au Centre de Référence des Maladies Rares de la Peau, la rencontre avec le psychologue est prise en charge, le patient n'a pas à régler.

**Comment se déroule une séance ?**

Le patient est accueilli dans une salle où le psychologue va prendre le temps de bien définir ses besoins. Il faut compter environ 45 minutes pour une consultation. A la fin de l'entretien, le psychologue peut proposer un suivi régulier, ponctuel ou une réorientation vers un professionnel, si cela est adapté et nécessaire.

**Je n'ose pas trop faire une première démarche vers le psychologue, comment puis-je le contacter de façon plus discrète ?**

Le psychologue est tenu à la confidentialité. Les rencontres resteront confidentielles. Si toutefois, vous souhaitez échanger avec le psychologue du service, vous pouvez demander un premier contact à l'adresse : [cauet.s@chu-toulouse.fr](mailto:cauet.s@chu-toulouse.fr).